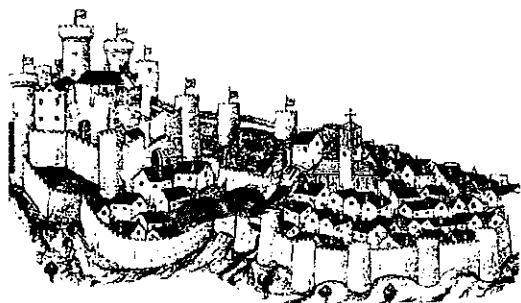




Les amis de Cervièrès

Une association pour la sauvegarde
et la valorisation du patrimoine de
Cervièrès

Bulletin numero 7

Janvier 2001

Bonne nouvelle année et meilleurs vœux des "Amis de Cervières"

Nouveau Logo pour le titre de notre septième numéro; Nous le devons à Guy Aguiraud qui nous a guidé dans la présentation de ce bulletin.

Le principe reste le même:

- Faire le bilan des activités de notre association avec le compte rendu de la réunion du mois d'août.

- Vous présenter un document ancien, l'inventaire du Café-Epicerie-Boulangerie LAFAY en 1900, que nous a confié Madame Christiane Bernard et rappeler, à l'occasion, la longue histoire des auberges de Cervières.

- Vous rafraîchir avec les souvenirs que Loutte Reynaud-Pelletier a recueilli dans une belle histoire des pierres de Cervières.

Une nouveauté cependant: une page sur la Chronique de Cervières au cours des dernières semaines. Nous la devons à Andrée MESSANT. Qu'elle en soit remerciée !

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale qui s'est tenue le jeudi 10 août 2000 a permis
-d'arrêter les comptes et le budget prévisionnel dont le plus gros poste sera le réfection du musée.

-de renouveler le conseil d'administration:

Président:	Paul CHATELAIN
Vice-président:	Marc LAVEDRINE
Trésorier:	Louis CHAILLET
Secrétaire:	Patrick JALLAT à qui nous souhaitons la bienvenue.
Administrateurs:	Ephraïm DAYNE et Charles JACQUET

Marc Lavédrine, qui s'est chargé de cette mise à jour des statuts et des comptes, a fait enregistrer, à la Sous-Préfecture de Montbrison, les changements intervenus.

Les nombreux participants ont été informés des différents projets: extension du jardin Phebus, pose d'une plaque à l'entrée du musée à la mémoire du docteur BARBIER, édition de nouvelles cartes postales, chronique de madame MESSANT dans le bulletin...

Ils ont longuement débattu, et approuvé à l'unanimité, l'initiative du bureau pour la sauvegarde de l'étang de ROYON: création d'une association regroupant "**Les Amis de Cervières**", "**Le Collège**" (Les Salles; Président: Madame DUMOULIN) et "**Chez nous**" (Les Salles; Président: Paul PILONCHERY).

Cette association devait, en accord avec la famille Coste, lancer une pétition pour sensibiliser l'opinion locale et monter un dossier pour obtenir des subventions. Marc Lavédrine et Françoise Richards ont assumé cette tâche. Ils ont pris contact avec Mr Gonzales, architecte des *Bâtiments de France* et avec Mr Fournier, vice-président du *Conseil Général*.

COMPTES 1999/2000

<u>SOLDE AU 1/7/2000</u>	<u>20 633</u>
<u>RECETTES</u>	
Cotisations	8 145
Recettes diverses	1 305
Intérêts livret A	548
<u>TOTAL</u>	<u>9 998</u>
<u>DEPENSES</u>	
Bulletin de l'association	4 349
Achat de matériel	1 634
Dépenses diverses	980
<u>TOTAL</u>	<u>6 963</u>
<u>SOLDE AU 30/6/2000</u>	<u>23 668</u>

BUDGET 2000/2001

<u>SOLDE AU 1/7/2000</u>	<u>23 668</u>
<u>RECETTES PREVISIONNELLES</u>	
Cotisations	8 200
Recettes diverses	1 200
Intérêts Livret A	
<u>TOTAL</u>	<u>9 400</u>
<u>DEPENSES PREVISIONNELLES</u>	
Bulletin de l'association	4 000
Aménagement du Musée (plaquette, plaque et inauguration)	22 000
Equipement du champ de foire	5 000
<u>TOTAL</u>	<u>31 000</u>
<u>SOLDE PREVISIONNEL AU 30/06/2001</u>	<u>2 068</u>

AUBERGES ET CAFES DE CERVIERES

Un document original pour qui s'intéresse à notre histoire:
L'inventaire de tous les *meubles meublant* un fond de commerce en 1900

Il s'agit du **Café-Epicerie-Boulangerie** tenu de son vivant par Mr Jean LAFAY.

Nous devons l'acte notarié à l'obligeance de Madame Christiane BÉRNARD, membre actif de notre association, petite fille de Jean LAFAY.

Le commerce en question est bien connu des résidents du village; Il a été pendant 50 ans le café-épicerie de Madame DULAC, les Dulac ayant acheté le fonds (héritage Lafay) et l'immeuble (Moussey) vers 1930.

Nous vous présentons le texte dans sa belle écriture de notaire. La *prise du mobilier* commence par la cuisine, continue par la salle du café et l'épicerie attenante, détaille ensuite les chambres de l'étage avant de finir par l'écurie et la cave. Nous avons retenu les articles les plus intéressants pour rappeler ce qu'on pouvait trouver, en 1900, dans un petit commerce de village.

A déguster, pour les bouches de bonbons, la fleur d'oranger, les paquets de gland doux, les figues et l'huile d'olive... A découvrir: pour les produits d'hygiène *Le bleu Azur*; Les bougies d'éclairage, les boîtes de fil et la farine de lin... avec en conclusion les créances actives qui disent le rôle du crédit et les *coches courantes* de la boulangerie pour les paysans qui payaient à terme tourtes et couronnes de pain en utilisant pour la comptabilité des baguettes de bois, une pour le client et une pour le boulanger, sur lesquelles on incisait des *coches* à chaque livraison.

12 établissements à Cervières, 6 à Saint Didier et aux Salles, 3 à La Valla, 1 à Saint Priest. Noirétable est au niveau de Cervières, mais ici, les créations sont récentes, contemporaines de l'ouverture de la nouvelle route de Lyon à Bordeaux. Le relai de la poste aux chevaux que tient Jean SIMON est à la sortie du bourg (La Chaumière) au milieu des hostelleries de Jean MERET, de Jean VIMORT, d'Annet de GOËLE et de Pierre PLASSE. Il y a un Claude PEURIERE aubergiste-maréchal à l'Etang sous la Merlée et tout le long de la future 89, s'égrainent cabarets et auberges, de *la grande Jeanne* et *La Valette* ... à *Tartaru* et *Chabreloche*.

Au tournant du XIXème, Noirétable et Cervières sont à égalité... Puis Noirétable passera de 12 à plus de 20 cafés vers 1970 et dans le même temps Cervières de 12 à 3, puis 1.

Notre Dame du Calvaire



LES PIERRES PARLENT

Extraits de souvenirs recueillis (1992-1996) par M.L. REYNAUD-PELLETIER

Maison LAFAY-DULAC

Dans la petite épicerie, on trouvait toutes sortes de choses, depuis les produits de droguerie jusqu'aux légumes secs dans leurs sacs de jute ventripotents, du vin, du sucre etc... Lorsque nous étions petits, nous attirait les bocaux de confiseries colorées: fraises, rubans de réglisse, gelées de fruits multicolores, coquelicots rouges, pâtes de guimauve. Que de trésors recelait ce magasin!

Madame Dulac avait accepté d'abriter la cabine téléphonique. A ce propos, pour accéder au magasin, on passait devant la cabine grillagée. Or un jour, j'ai vu un paysan cerverat qui téléphonait au maire de l'époque (il hurlait dans l'appareil) et qui, en témoignage de son respect, criant *bien le bonjour, Monsieur le Maire*, retirait son chapeau, l'autre main tenant l'appareil.

Après la mort de Jean Dulac (1972) dont l'atelier de menuisier était situé en face de l'épicerie-café, à l'emplacement du local actuel de l'artisanat, Marthe Dulac garda encore quelques temps le commerce d'épicerie, puis abandonna celui-ci pour continuer cependant à servir à boire. La journée finie, les paysans venaient se désaltérer. Eclats de voix, chopines et verres heurtés sur les tables, tout cela était de la vie. Lorsqu'un consommateur était ivre, lorsqu'on en venait aux mains, il fallait voir comme elle savait faire revenir le calme. Elle usait parfois du manche à balais.

Madame Dulac nous a quitté en 1993.

Café GARDETTE

Actuelle maison de Thierry Delcourt

Alphonse Gardette, marié avec Marie-Louise Desconches, d'Arconsat, faisait des couteaux. Il était le frère de Geneviève Lugnier. Son nez énorme, rouge violacé, m'intriguait lorsque j'étais gamin.

Marie-Louise *rhabilait* à l'occasion, mais surtout, faisait des bas pour la bonneterie Girard sur un métier à tricoter.

Les deux époux se bagarraient. Dans les disputes, Marie-Louise appelait son mari *mon petit cochon des Roussis*, ponctuant ses injures de coups de pique feu.

Profitant de l'occasion, il nous a paru intéressant de tirer des archives:

UNE PETITE HISTOIRE DES AUBERGES DU VILLAGE

Des cafés, il y en a toujours eu. Notre génération garde encore en mémoire, en plus du café de Marthe DULAC, l'hostellerie de Loulou et Suzanne BONNIDAL comme le café d'Adèle et du Joannès GIRARD... voire, c'est à peine plus ancien, celui d'Alphonse GARDETTE et la maison de CHEZ CALETTE où l'on dansait.

Quand on pense que pour la fête du mois d'août, les trois premiers cités tenaient orchestre !

Vers 1940 1960, il y avait plus d'animation: on comptait autant de résidents secondaires qu'aujourd'hui (25 dans le bourg en 1936), mais il y avait en plus les familles des colons de St Genest de Thiers, les paysans et les maquignons les jours de foire et tous les gens qui venaient du canton ainsi que de l'Auvergne pour les pèlerinages de St Roch et du Calvaire ou les processions de la Fête-Dieu et du 15 août... On montait à Cervières pour boire et manger, ne serait-ce qu'une tranche de jambon pour le *quatre-heure*.

C'était en 1938

HOSTELLERIE DE CERVIERES (Loire)

Dix chambres av. eau courante et chauff. central. — Electricité.
Pension 25 à 30 fr. par jour (boissons comprises). Prix spéciaux pour familles et enfants. Cuisine soignée. — L'Hostellerie possède jardin attenant, pelouse, ombrages, jeux de boules.

Cervières (Loire), bourgade du moyen Age de 260 habitants, à 4 km. de la gare de Noirétable, arrêt de car, à 2 km., sur la route St-Etienne-Clermont. Station touristique, altitude 850 m.; vue superbe; pêche, promenades, forêts de sapins, plage ensoleillée; ladite plage, très fréquentée, sise à un quart d'heure.

Bien avant la première ou la deuxième guerre, d'autres établissements eurent leur heure de gloire. Dans la liste des licences, vers 1830, quand la commune comptait 600 habitants, on trouve une subtile distinction entre l'**auberge** de Benoît CHATELAIN (à l'emplacement de la Mairie actuelle), les **cabarets** de François DELAIRE (la cour de l'école) et de Jacques MOIGNOUX (dans la maison d'en face) et les **gargotes** de Pierre GIRARD qui était avant tout fabricant de bonneterie (l'hostellerie), d'Antoine MOREL, de Benoît RONZIER et d'Antoine PLACAUD à qui la qualité de son vin avait valu le beau surnom de **Pisse-vinaigre**. Sans compter les maisons qui obtenaient les jours de foire ou de manoeuvres militaires l'autorisation d'accrocher une branche de genévrier à leur porte pour indiquer aux passants qu'ils servaient chopine.

Et, que dire de l'époque où Cervières était une ville! Avant 1789, il y avait tous les lundis audience de justice, les lundis et jeudis marché à la halle et huit jours par an de grandes foires. Ces activités qui attiraient la clientèle n'ont pas disparu avec les privilèges de la châtellenie. Cervières fut chef-lieu de Canton de 1790 à 1801, son marché aux fils est toujours cité comme important en 1818; Les GIRARD ont lancé en 1799 une manufacture de tulles et de bonneterie qui va durer plus d'un siècle. Quant au marché aux bestiaux, vieille spécialité de la ville pour les chevaux, les *grisons* de la Vêtré et les bœufs de haute Auvergne, il trouve une nouvelle jeunesse dans la vente des cochons d'automne et des *nourrains* de printemps. C'est à Cervières que, pendant plus d'un siècle, se tient la plus grosse foire aux porcs des cantons de Saint Rémy et de Noirétable. D'où la création en 1882 d'une bascule édifiée Porte de bise et qui faillit l'être Place de la chapelle des Pénitents à l'emplacement du tilleul.

Cela faisait des consommateurs pour les cabaretiers! On connaît le nom des tenanciers de l'an V (1797), toujours d'après l'état des licences (on disait alors patentes) pour l'ensemble du canton par les Archives départementales. A Cervières, ils sont 12: la veuve GIRARD, née Marie BRUN, la veuve MAZET, Jean-Marie COUZON dit *Belette*, Jean CHATELAIN qui a aussi la patente de marchand de bestiaux comme COLLONGE et PLACAUD, Louise CARTON, Pierre DELAIRE, la veuve d'Antoine COLLONGE dont l'établissement, dans les jardins de l'Auditoire, a joué un grand rôle pendant la Révolution. En 1790, on y a tiré au sort les 66 parcelles du partage des communaux; En 1793 l'aubergiste est dénoncé parce qu'il vend sa bouteille de vin 20 sols, quand le maximum que le corps municipal veut imposer est de 8.

Ajoutons Pierre LAYE dit *Bergame*, Michel GIRARD, rue Magnol, Jean-Marie PLACAUD dit *Branle*, Michel SALLES et Antoine PLACAUD qui est déjà *Pisse vinaigre*, enfin Annet GUILLOND de Pourra, qui a sa licence de marchand de vin.



L'an mil neuf cent. le vendredi
deux mars à neuf heures du matin.

Au bourg de Gerrières où est décédé le vingt-
un janvier mil neuf cent, M. Jean Lafay, en son
vivant boulanger audit lieu.

À la requête de Madame Marguerite Hélène
Crocombette, veuve dudit Jean Lafay, subrogée audit
bourg de Gerrières

Prise du mobilier,

Dans la salle de café à la suite de la cuisine :

- | | |
|--|-------|
| 9° Quatre tables carrées en sapin, quatre francs | 4... |
| 10° Dix chaises foncées en paille, presque
neuves, douze francs, ci | 12... |
| 11° Un petit fourneau de salle neuf, estimé
quinze francs, ci | 15... |
| 12° Une pendule tableau, vingt francs, ci | 20... |
| 13° Une lampe à pétrole et sa suspension,
deux francs, ci | 2... |
| 14° Une petite glace, une lampe à pétrole,
tout un franc, ci | 1... |
| 15° Dix autres chaises foncées en paille,
mais non neuves, six francs, ci | 6... |

Dans une salle ex-^{ant} de-chaussée, servant
d'épicerie :

- | | |
|---|-------|
| 16° Dix kilogrammes de macaroni à quarante
cinq centimes le kilog, quatre francs, cinquante centimes | 4.50 |
| 17° Huit kilogrammes de fèves à quarante
centimes le kilog, trois francs vingt centimes. | 3.20 |
| 18° Une douzaine de boîtes de fil déjà
entamé, quelques paquets d'échouanc de laine, tout
estimé douze francs, ci | 12... |

Dans la salle de café à la suite de la cuisine :

Liste du mobilier :

9° Quatre tables carrées en sapin, quatre francs	4...
10° Six chaises foncées en paille, presque nouvelles, douze francs, ci	12...
11° Un petit fourneau de salle, neuf, estimé quinze francs, ci	15...
12° Une pendule tableau, vingt francs, ci	20...
13° Une lampe à pétrole et sa suspension, deux francs, ci	2...
14° Une petite glace, une lampe à pétrole, le tout un franc, ci	1...
15° Six autres chaises foncées en paille, mais non neuves, six francs, ci	6...

Dans une salle au rez-de-chaussée, devant

d'épicerie :

16° Dix kilogrammes de macaroni à quarante cinq centimes le kilog, quatre francs, cinquante centimes	4.50
17° Huit kilogrammes de fèves à quarante centimes le kilog, trois francs vingt centimes, - - -	3.20
18° Une douzaine de boîtes de fil déjà entamé, quelques paquets d'échennas de laine, le tout estimé douze francs, ci - - - - -	12...
19° Huit kilogrammes de macaroni en boîte à soixante centimes le kilog, quatre francs quatre vingts centimes, ci - - - - -	4.80
20° Douze boîtes de sardines à quarante centimes, quatre francs quatre vingts centimes - - -	4.80
21° Six boîtes en verre contenant des pastilles et des tablettes de chocolat ou sucre, le tout estimé six francs	6...
22° Deux petits fûts débouchés contenant ensemble cinquante kilogrammes de riz à trente-cinq centimes le kilog, dix-sept francs, cinquante centimes, ci - - -	17.50
23° Trente paquets de chicorée, le tout trois francs cinquante centimes, ci - - - - -	3.50
24° Vingt paquets de bougies à soixante.	

dix centimes, quatorze francs, ci - - -	14...
25° Six boîtes de pastilles diverses, neuf francs	9...
26° Cinquante-cinq litres de diverses liqueurs, en moyenne deux francs vingt-cinq centimes l'un, soit vingt-trois francs soixante-quinze centimes, ci - - -	23.75
27° Trente paquets de chocolat à quatre-vingt cinq centimes l'un, vingt-cinq francs cinquante centimes	25.50
28° Trente paquets d'orge moka torréfié à quinze centimes l'un, quatre francs cinquante centimes	4.50
29° Quinze paquets de gland doux à trente- cinq centimes, cinq francs, vingt-cinq centimes - - -	3.25
30° Dix paquets de fécule à vingt centimes l'un, deux francs, ci - - - - -	2...
31° Dix boîtes de tépoca à trente centimes l'une, trois francs, ci - - - - -	3...
32° Deux kilogrammes et demi de bleu d' azur, à deux francs, cinquante le kg, cinq francs, ci - -	3...
33° Deux petites bombes vides, quatre francs	4...
34° Cinq kilogrammes d'huile d'olive à quatre-vingt centimes le demi-kilog, huit francs ci - -	8...
35° Trois petits arrosoirs de fer-blanc, trois francs	3...
36° Vingt paquets d'amidon faisant ensemble huit kilogrammes à quatre-vingts centimes le kilog, six francs, quarante centimes, ci - - - - -	6.40
37° Deux boîtes de bonbons suisses, quatre francs, ci - - - - -	4...
38° Vingt litres de vinaigre rouge à vingt centimes le litre, quatre francs, ci - - -	4...
39° Le fût contenant ce vinaigre, cinq francs, ci - - - - -	5...
40° Trois pots gris contenant de la confiture de commerce, ensemble trois kilogs, à soixante centimes l'un, un franc, quatre- vingts centimes, ci - - - - -	1.80

41 ^e Cinq kilogrammes de farine de blé à soixante centimes le kilog, trois francs, ci	3. ..
42 ^e Deux kilogrammes de moutarde à quatre-vingts centimes le kilog, un franc, soixante centimes, ci	1.60
43 ^e Cinq paquets de papier d'emballage, cinq francs, ci	5. ..
44 ^e Deux caisses carrées contenant des biscuits, ensemble cinq kilogs, à deux francs cinquante centimes le kilog, douze francs, cinquante centimes, ci	12.50
45 ^e Quinze kilogrammes de sucre à un franc dix centimes le kilog, seize francs, cinquante centimes, ci	16.50
46 ^e Six paquets de cirge, six francs, ci	6. ..
47 ^e Cinq litres de fleurs d'oranger au total trois francs, soixante-quinze centimes, ci	3.75
48 ^e Un bloc de morceaux de savon, estimé au total trente-cinq francs, ci	35. ..
49 ^e Reste d'un baril de harengs, deux francs, ci	2. ..
50 ^e Sept kilogrammes de café à trois francs soixante centimes le kilog, vingt-cinq francs, vingt centimes, ci	25.20
51 ^e Un service de porcelaine comprenant douze tasses à café, le sucrier & la cafetière, six francs, ci	6. ..
52 ^e Une banque en bois dur, douze francs, ci	12. ..
53 ^e Un moulin à café système Peugeot en fonte, neuf francs, ci	9. ..
54 ^e Une paire de balances à système inférieur & la série de poids, le tout estimé quinze francs, ci	15. ..
55 ^e Sept bocaux contenant des dragées	

<u>Dans l'icurie =</u>	
76 ^e Une vache sous poil rouge & blanc, âgée de quatre ans, estimée deux-cent trente francs, ci	230. ..
77 ^e Quatre porcs pors, estimés ensemble cent francs, ci	100. ..
<u>Sous la remise =</u>	
78 ^e Une brochette, un franc, ci	1. ..
79 ^e Une grande chaudière, cinq francs, ci	5. ..
<u>Dans une cave =</u>	
80. Quarante litres de vin vieux en bouteille, quarante francs, ci	40. ..
81 ^e Quelques bombonnes renfermant des restes de liqueurs & d'alcool, le tout estimé quarante francs, ci	40. ..
<u>Dans un dépôt :</u>	
82 ^e Cinq quintaux métriques & demi de son, trente-cinq francs, ci	35. ..
83 ^e Cinq cent kilogrammes de farine sans sel, estimés cent vingt francs, ci	120. ..
<u>Dans la boulangerie =</u>	
84 ^e Dix pailles & quelques ustensiles de four, le tout estimé quatre francs, ci	4. ..
+ 85 ^e Soixante sacs vides estimés soixante francs, ci	60. ..
86 ^e Un lot de bidons ou de caisses d'emballage vides, soixante francs, ci	60. ..
87 ^e Dix kilogrammes d'huile épurée	

(Le pétrin, complètement usé, n'est pas noté ici.)



Créances actives :
 Suivant les déclarations de la comparante il est dû aux communautés & succession :
 1^{er} par diverses personnes des sommes résultant de fournitures de pain, d'épicerie, de farine & autres marchandises arrivant au total de quatre cents francs.
 2^e En outre les coches courantes de la boulangerie du défunt, lesquelles arrivent ensemble au total de quatre cent cinquante francs,

